



FORMATIONS FÉDÉRALES



Centre Régional
de Formation
Hauts-de-France



**Brevet Fédéral
TIR À L'ARC
Niveau 1**

Fruges, le 15 novembre 2021

Aux bénévoles et sportifs des associations du
réseau affilié au Sport en Milieu Rural

Le Comité Régional du Sport en Milieu Rural des Hauts-de-France propose une formation :

«**Brevet Fédéral Niveau 1**» (BF1) **TIR A L'ARC**

- ▶ **Date** : 12 et 19 décembre 2021 (9h - 18h)
- ▶ **Lieu** : Salle de javelot (place de la Mairie) de Roquetoire (62)
- ▶ **Restauration** : prévue les midis
- ▶ **Hébergement** : à la demande si besoin
- ▶ **Encadrement** : Vincent Perz (Licence STAPS - DEJEPS - Préparateur physique)
- ▶ **Prix** : 50 € (frais pédagogiques et restauration inclus)
- ▶ **Partenaire opérationnel** : CDSMR 62

Les objectifs et les contenus de la formation sont présentés dans le document annexe.

Rappel des conditions d'accès à la formation :

- ▶ avoir 16 ans minimum
- ▶ être licencié(e) à la FNSMR

Dès votre inscription faite, vous recevrez la version dématérialisée du Tronc commun qui vous sera utile pour réussir le questionnaire proposé lors de la formation, étape nécessaire à l'obtention du BF1.

Attention, le PSC1 n'est pas indispensable pour suivre le stage mais le diplôme ne sera délivré qu'au moment où le stagiaire pourra justifier de l'obtention du brevet de secourisme.

Pour vous inscrire, envoyer le formulaire ci-joint par E-Mail à **hautsdefrance@sportrural.fr** ou par voie postale à **CRSMR - 2 bis rue des Dignes - 62310 Fruges**.

Plus pratique encore, remplissez le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <https://forms.gle/GAVVCjFzc8wJUkS16>

Sportivement,

Régis Boulanger
Président du CRSMR HdF



hautsdefrance.sportrural.fr



ROQUETOIRE

12 et 19 décembre 2021

Inscription

(Possible en ligne sur : <https://forms.gle/GAVVCjFzc8wJUkS16>)

Nom : Prénom:

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tel fixe : Portable :

E-mail :

Club : Numéro de licence :

Titulaire du PSC1 : Oui Non (si oui, merci de joindre la photocopie du diplôme/attestation)

Autorisation parentale

Je soussigné(e), M, Mme,

père, mère, responsable légal

de

autorise l'encadrement à prendre toutes les dispositions rendues nécessaires par l'état de santé du jeune désigné cidessus (visite médicale, hospitalisation, intervention chirurgicale d'urgence, ...) selon les prescriptions médicales.

L'enfant suit-il un traitement actuellement ? : OUI - NON

Si OUI, lequel ? (joindre l'ordonnance) :
.....
.....

Personne à prévenir en cas de problème :
Téléphone :

Fait à le

Signature du Responsable légal

A renvoyer

avant le 6 décembre 2021 à :

Comité Régional Sport en Milieu Rural | Hauts-de-France
2bis rue des Dignes - 62310 Fruges

E-Mail : hautsdefrance@sportrural.fr

CONTENUS

Tronc commun (8h en autoformation)

Un livret vous sera envoyé pour étudier le tronc commun

- Le mouvement associatif et sportif
- Le sport en milieu rural : la FNSMR
- Responsabilité, assurance et sécurité
- Développement durable
- Sport-Santé / Handicap
- Gestion de groupe et pédagogie

Spécifique (16h en présentiel)

- Historique
- Matériel, règles, arbitrage,
- Sécurité
- Techniques de pratique (gestes, vocabulaire, etc.)
- Physiologie (spécifique à la discipline),
- Spécificités de la discipline au sein de la FNSMR (adaptation des règles, convivialité, critères, comparaison avec les autres fédérations...)
- Placer les pratiquants dans la logique de l'activité : animer une séance
- Mettre les pratiquants en situation de sécurité
- Accompagner le pratiquant dans sa découverte de la discipline
- Connaître et être en capacité de préconiser des échauffements et étirements propres à la discipline
- Connaître et pouvoir préconiser des exercices techniques types

Evaluation

- Tronc Commun : QCM lors du stage ou formulaire en ligne
- Spécifique : continu, en situation et QCM lors du stage

Rappel

Le diplôme sera délivré lorsque l'obtention du PSC1 sera justifiée et que le tronc commun sera validé.